

APPROCHE GESTION-ENTRETIEN-MAINTENANCE (GEM) : LA COMMUNE DE KOUDOUGOU A TENU UN CADRE DE CONCERTATION POUR MIEUX LA PRÉSENTER

La commune de Koudougou, pour assurer les entretiens périodiques, courants et les grosses réparations dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau potable et des équipements marchands, s'est dotée d'un Plan d'Entretien Consolidé (PEC), un outil de planification qui couvre la période de 2021-2025. Ce qui a prévalu à la mise en place par arrêté communal d'un COGEM (Comité Gestion-Entretien-Maintenance) de la commune de Koudougou. C'est à l'effet de garantir un meilleur entretien de ces réalisations que cette rencontre de concertation avec les acteurs de l'éducation, de la santé, des équipements marchands et de l'eau



Les participants ont également assisté à la présentation du plan d'entretien consolidé (PEC) de la commune

potable pour la mise en œuvre de la Gestion-Entretien-Maintenance (GEM) dans la commune de Koudougou, s'est tenue le jeudi 15 février 2024.

L'activité a eu lieu grâce à l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la

mise en œuvre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Elle a permis de présenter le plan d'entretien consolidé à la trentaine de participants issus des secteurs de l'éducation, la santé, les équipements marchands et l'eau potable. Cette rencontre fut aussi le lieu pour l'équipe du CoGEM (Comité de Gestion-Entretien-Maintenance) de la commune de Koudougou, d'échanger avec les participants pour susciter leur implication et participation, et recueillir des recommandations pour la gestion et l'entretien des infrastructures.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3453>

MISE EN ŒUVRE DE LA S-DELCoT : LE CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-OUEST A ACQUIS 05 MÉTIERS À TISSER À LARGES BANDES AU PROFIT DE 05 COOPÉRATIVES FÉMININES DE LA RÉGION

Face à la demande croissante en produits du textile, sans oublier le projet du port de Faso Danfani dans les établissements scolaires du gouvernement burkinabè, il était urgent de renforcer les capacités des structures productrices de la filière. C'est avec cette volonté que le Conseil régional du Centre-Ouest (CR-COS), en lien avec les orientations de sa S-DELCoT, a inscrit dans son Plan annuel d'investissement (PAI) 2023, le projet d'acquisition de métiers à tisser larges bandes au profit des coopératives féminines de la région du Centre-Ouest.

Avec l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse, le Conseil Régional du Centre Ouest a offert cinq (05) métiers à tisser larges bandes à 05 coopératives féminines de la région. Ce projet inclut la formation des bénéficiaires pour une prise en main des équipements.

La cérémonie de remise de matériel aux bénéficiaires est intervenue le vendredi 16 février 2024, sous la présidence de Boubakar Nouhoun TRAORÉ, Président de la Délégation spéciale Régionale du Centre Ouest. Elle s'est tenue après dix (10) jours de formation des quinze (15) femmes issues desdites coopératives.

Cette activité entre aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique et cohérence



Ces métiers à tisser viendront accroître la capacité de production des bénéficiaires

territoriale du Centre-Ouest. En effet, le domaine du textile fait partie des domaines porteurs de la S-DELCoT de la région du Centre Ouest. Grâce à ce projet, le CR-COS entend favoriser l'autonomisation économique des femmes, afin qu'elles contribuent à leur tour au développement socio-économique de la région, à en croire le président de la délégation spéciale régionale.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3489>



Mme YAMÉOGO/KABORE Sidbénwendé, de la Coopérative TÉGAWENDÉ, au secteur 10 de Koudougou
« Nous sommes contentes aujourd’hui au regard du matériel que nous avons reçu, qui vient contribuer à améliorer nos conditions de travail. Il est vrai que nous utilisons du matériel pour le tissage, mais comparé à ceux-ci, il y a un grand écart, par ce qu’on travaillait à perte. Avec ce nouveau matériel, notre activité va beaucoup prospérer. Le matériel nous sera vraiment bénéfique et participera à notre autonomie, mieux à notre développement socio-économique ».

CONSORTIUM GAC : BILAN D’UN EXERCICE DE RÉDEVABILITÉ INTERNE RÉUSSI



Le PTBA de 2023 révèle un taux de réalisation des activités de 92%

Après une année de mise en œuvre de la phase 3 du programme DEPAC financé par la Coopération suisse, l’équipe opérationnelle du Consortium GAC a fait une halte, le mardi 20 février 2024, à Koudougou, pour faire le bilan de la mise en œuvre de son Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l’année 2023. Il ressort de la mise en œuvre du PTBA de 2023 que 92% des activités

ont été réalisées. Ces réalisations concernent les activités mises en œuvre dans les quatre (04) régions partenaires, - le Centre-Ouest, le Nord, l’Est et le Sahel - et les agences du MATDS en charge de la décentralisation, en marge de la mise à l’échelle des innovations. L’atelier-bilan de Koudougou a également été le lieu de dégager les pistes et perspectives pour une mise en œuvre efficace et efficiente du PTBA 2024 ; cela en vue de la satisfaction des populations. DEPAC-3, cette phase de sortie, met l’accent sur le transfert des innovations vers le système national,

en vue du passage à l’échelle des bonnes pratiques développées. Le PTBA 2024 du Consortium GAC, oriente justement une grande partie de ses activités dans cette logique, impliquant les structures du MATDS en charge de la décentralisation. En rappel, les activités du GAC concourent à la mise en œuvre l’axe 2 du DEPAC 3 – maîtrise d’ouvrage et promotion du développement économique locale - dont le Consortium HELVETAS- GAC met en œuvre. Cet atelier interne a permis de faire le point du fonctionnement du Consortium HELVETAS-GAC et de s’assurer de la contribution efficace du GAC au bon fonctionnement du Consortium pour l’atteinte des objectifs du programme.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3494>

David BARRO, Coordonnateur de la CADEPAC

« Nous sommes à un taux très satisfaisant de 92%. Je pense que l’équipe a fait un grand boulot. On ne peut que leur tirer notre chapeau et les encourager à trouver les mécanismes pour encore plus être opérationnels auprès des CT. Nous sommes dans une dynamique de transfert et dans cette logique, il y a un certain nombre d’innovations qui ont été validées et arrêtées entre l’État et la Coopération suisse.

L’autre volet du PTBA de 2024, consistera à mettre en œuvre des investissements qui sont en lien avec les priorités des populations et des CT.

Il s’agira de pouvoir répondre à des investissements de contingence que nous appelons investissements de résilience des territoires. Ils sont en lien avec les personnes déplacées internes (PDI) dont leur arrivée nécessite d’accroître l’offre de service public dans certains domaines comme l’eau potable, la santé et l’éducation ; mais aussi le soutien à des activités économiques ».

À LA CONQUÊTE DE L'EXCELLENCE : LES CT PARTENAIRES DU DEPEC ONT ÉVALUÉ LEURS PERFORMANCES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Après les exercices réussis de l'auto-évaluation des performances des CT partenaires du programme DEPEC de l'année 2022, la CADEPAC dans une logique de continuité a accompagné ces



Atelier de restitution des résultats de l'auto-évaluation de la commune de Kordié (Sanguié)

dernières dans l'évaluation de leurs performances pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023. L'objectif est de permettre aux CT d'identifier les forces et les faiblesses des actions de développement réalisées au profit des populations locales. Cela, afin de consolider les acquis, améliorer les performances et de trouver des stratégies ou initiatives pour transformer les faiblesses en atouts, dans une démarche d'accompagnement par l'auto-évaluation.

Les comités d'auto-évaluation des CT partenaires des régions du Centre-Ouest, du Nord, de l'Est et du Sahel ont, du 13 mars au 11 avril 2024, évalué leurs performances en

renseignant des indicateurs conformes aux normes nationales. Ces indicateurs sont issus de quatre (04) champs pour les communes -délivrance des services publics locaux de qualité, maîtrise d'ouvrage public local, développement économique local et financement de la décentralisation- et cinq (05) champs pour les collectivités régions qui en plus des quatre (04) champs des communes ont un champ qui concerne la gouvernance locale et participative.

La situation sécuritaire qui prévaut dans certaines régions de la zone d'intervention du DEPEC continue d'affecter la mise en œuvre des plans locaux de développement des CT en particulier sur son volet planification et réalisation des investissements.

Les différentes sessions ont connu la participation de l'antenne régionale de l'ADCT du Centre-Ouest, du Nord, de l'Est et du Sahel ; toute chose qui cadre bien avec la dynamique du passage à l'échelle et de transfert des bonnes pratiques développées par la CADEPAC aux institutions nationales.

Les contraintes liées au contexte national ont fortement influencé les résultats finaux de cet exercice. Néanmoins la synthèse des résultats des sessions permettent de noter que 19 sur 25 communes partenaires ont une note supérieure ou égale à la moyenne et 2 sur 4 régions partenaires ont une note supérieure à la moyenne.

RAMADAN 2024 : OPPORTUNITÉ DE CONSOLIDATION DE L'ESPRIT D'ÉQUIPE AU SEIN DU CONSORTIUM GAC

Le personnel de la CADEPAC à la faveur du jeûne du mois de Ramadan, a fait une rupture collective, le lundi 25 mars 2024. Les premiers responsables de la CADEPAC, à travers cette rupture collective du jeûne, ont voulu renforcer la cohésion sociale entre les travailleurs musulmans et ceux des autres confessions religieuses. Mieux, elle a permis de mettre tous les travailleurs ensemble, en vue de cultiver la tolérance religieuse et le bon vivre ensemble.

Ce fut le lieu pour le premier responsable de partager un



Une rupture collective symbole de tolérance religieuse

repas communautaire avec l'ensemble de ses collaborateurs.

INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES APPROCHES, INNOVATIONS ET OUTILS DES PTF EN MATIÈRE D'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE GOUVERNANCE : LA CADEPAC A TENU UN ATELIER DE VALIDATION INTERNE DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales du Burkina Faso en matière de maîtrise d'ouvrage public local, plusieurs outils, approches et innovations ont été développés par les partenaires techniques et financiers de la décentralisation. Dans la perspective d'une synergie des interventions pour faciliter l'appropriation par le système nationale, un inventaire et une cartographie de ces approches, innovations et outils dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage public et de

la gouvernance locale, développés par les partenaires techniques et financiers (PTF) de la décentralisation dans les collectivités territoriales, ont été commandités par la DDC en collaboration avec les PTF du cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance administrative et locale » (CSD-GAL).

La conduite opérationnelle de cette étude est assurée par la CADEPAC avec l'appui d'une équipe de consultants. Après transmission du rapport préliminaire, un atelier a été organisé les 26 et 27 mars 2024 dans la commune de Ziniaré entre l'équipe de la CADEPAC et les consultants pour valider techniquement le

contenu en vue de la production du rapport provisoire.

Il ressort de cet atelier que le rapport a permis de réaliser une description synthétique accompagnée d'une cartographie des innovations développées par chaque PTF. Mieux, il a ressorti une analyse de la cohérence des approches/innovations et leur complémentarité éventuelle. Des amendements ont été faits directement dans le document et des recommandations ont été formulées pour une mise en cohérence des approches des PTF proposées, afin de dégager les similitudes et les divergences.



L'atelier a permis de valider le rapport préliminaire à l'interne

À LA DÉCOUVERTE

LA MESURE DES PERFORMANCES PAR L'AUTO-ÉVALUATION

La mesure des performances par l'auto-évaluation est une approche d'accompagnement qui vise à instituer au sein des collectivités territoriales, la pratique de l'auto-critique systématique de leur situation présente en s'informant, se questionnant, en réfléchissant dans le but de se projeter dans l'avenir ; en prenant des décisions pour améliorer la qualité des services publics locaux.

L'objectif global de l'approche est d'accompagner les CT à identifier « par elles-mêmes » leurs insuffisances et de prendre les mesures conséquentes pour une amélioration de leurs capacités de délivrance des services locaux et de maîtrise d'ouvrage public local.

Dans la mise en œuvre, les collectivités territoriales sont accompagnées à la mise en place, par arrêté municipal, d'un comité d'auto-évaluation. Ce comité reçoit une formation sur le processus d'évaluation puis implémente en toute autonomie l'évaluation. Le comité d'auto-évaluation collecte les informations et attribue les notes.

Le rapport est restitué dans un premier temps à l'exécutif municipal et ensuite au conseil municipal qui l'adopte. Les résultats sont publiés et les leçons tirées. Entre les deux phases, un atelier bilan est organisé.